

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
URBAIN » en abrégé « SADU »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8ème Tranche, Lot 648, Ilot 43

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 24 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 29 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT URBAIN » en abrégé « SADU »

Objet : La SOCIETE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT URBAIN a pour objet en CÔTE D'IVOIRE : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, AMENAGEMENT FONCIER ET LOTISSEMENT, ELECTRIFICATION RURALE, FABRICATION ET VENTE DE POTEAUX ELECTRIQUES (béton armé), LOCATION, ACHAT ET VENTE DE BIENS IMMEUBLES, FOURNITURE DE MATERIELS DE BUREAU , FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES ET DE CONSOMMABLES, REPRESENTATIONS COMMERCIALES -Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport de commandite, de souscription d'achat de titre ou droits sociaux de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise de dation en location-gérance de tous biens et autres droits ; -Et généralement, toutes opérations de quelque nature, qu'elles soient juridiques ou économiques, mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales, civiles ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, ou à tous autres objets similaires, ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8ème Tranche, Lot 648, Ilot 43

Dirigeant(s) M AMON ACHIEPO JEAN-MARIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02237 du 14/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29314/GTCA/RC/2023 du 14/04/2023

